



NOM :



C'est maintenant le temps de s'inscrire pour le spectacle de fin d'année. Le spectacle est une récompense pour les patineurs qui ont travaillés fort durant toute la saison. C'est l'occasion pour les patineurs de démontrer tout leur talent et de vous éblouir. C'est un moment festif réunissant grands et petits. *La participation au spectacle n'est pas obligatoire mais fortement recommandée.*

Cette année le spectacle aura lieu samedi le **13 avril 2019 au Sportium de Ste-Catherine** sous le thème les comédies musicales. Il y aura 2 représentations, soit une en après-midi 13h et une en soirée 19h pour les patineurs STAR. Les patineurs PP feront **une** représentation. Le PP mardi à 13h et le PP samedi à 19h. **La générale est obligatoire et se fera le vendredi 12 avril 2019 18h00 patineurs STAR et samedi le 13 avril 2019 9h00 patineurs PP.**

Il y aura prises de photos en soirée durant la semaine du spectacle (10 – 11 avril 2019). Plus de détails à venir.

Date limite de remise de la feuille d'inscription, ci-jointe, et paiement est le **8 décembre 2018.**

Nouveauté cette année : Le coût d'inscription inclus la location de costumes ainsi que les photos individuelles et de groupes. Donc chaque patineur recevra un DVD dans les semaines qui suivront le spectacle avec toutes les photos de chaque numéros. (Photos de Noël, Halloween, et autres événements pour le PP.)

Coût d'inscription : \$60 par patineur **STAR**. \$45 par patineur **PP** (Possibilité de 2 versements si vous inscrivez 2 patineurs et plus). Le paiement se fait par chèque à Patinage Candiac ou par carte de crédit à notre bureau durant les heures de glace.

Le début des pratiques pour le spectacle commencera dans la semaine du 9 mars 2019 (PP) et 12 mars (STAR). Un horaire détaillé vous sera remis à la fin de la saison régulière. **Étant donné le peu de pratiques, celles-ci sont obligatoires.** ***Pour ceux qui ne font pas le spectacle la saison de patinage se terminera samedi le 9 mars 2019 selon votre horaire régulier STAR. Pour le PP mardi la saison se terminera le 5 mars 2019, et le PP samedi le 2 mars 2019.***

Attention assurez-vous qu'il n'y a aucun conflit avec d'autres événements tels 1ère Communion, mariage, baptême, etc... car les inscriptions ne sont pas remboursables.

Vous comprendrez qu'un événement de tel envergure demande énormément de temps et d'argent. Nous sollicitons donc votre aide en tant que bénévole ou commanditaire.

Plus de détails concernant les horaires de pratiques, de photos ainsi que pour les bénévoles vous sera remis durant le mois de février.